

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le 21 décembre 2021

Jeux Olympiques et Paralympiques, transition écologique et solidarité à l'ordre du jour du Conseil de la Métropole du Grand Paris de fin d'année

Le Conseil de la Métropole du Grand Paris s'est réuni le vendredi 17 décembre 2021 sous la présidence de Patrick OLLIER. Au cours de la séance, plusieurs délibérations ont été adoptées à l'unanimité sur diverses thématiques dont notamment les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la transition écologique, la biodiversité et la solidarité.

1. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (JOP 2024) :

• Financement du franchissement de L'Île-Saint-Denis

Sur présentation d'Hervé GICQUEL, Conseiller métropolitain délégué aux Infrastructures, aux Equipements Structurants, à l'Amélioration de l'Intégration des Abords des Autoroutes Urbaines, Maire de Charenton-le-Pont, le Conseil a approuvé le financement, à hauteur de 3,089 millions d'euros, du franchissement de L'Île-Saint-Denis sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Un financement indispensable qui permettra, dans le cadre des JOP 2024, de relier les deux parties du Village des Athlètes, entre les communes de L'Île-Saint-Denis, Saint-Denis et Saint-Ouen. En phase héritage, cet équipement structurant reliera également, par sa continuité piétonne, la place des Arts du futur écoquartier Fluvial, L'Île-Saint-Denis et le quartier UniverSeine intégré à la ZAC Village olympique et paralympique. Au total, depuis 2016, la Métropole a financé 11 équipements structurants pour près de 37 millions d'euros.

« Ces onze équipements structurants que nous finançons sont considérables et permettent de recoudre le territoire dans une logique de rééquilibrage au sein de la Métropole », a insisté Patrick OLLIER.

• Plan piscines « Héritage 2024 » - Rénovation de la piscine de Montreuil

Le Conseil métropolitain a approuvé, dans le cadre du « Plan piscines », une subvention de 2 millions d'euros pour la rénovation de la piscine de Montreuil, présentée par Hervé GICQUEL. Au total, le « Plan piscines » de la Métropole permet de mobiliser 14 millions d'euros pour les piscines d'Aulnay-sous-Bois, de Montreuil, d'Aubervilliers, de Colombes et du Bourget.

2. Partenariats stratégiques :

• Coupe du Monde de Rugby : partenariat avec le groupement d'intérêt public « France 2023 »

Du 8 septembre au 28 octobre 2023, la France organisera la 10^e édition de la Coupe du Monde de Rugby à XV qui rassemblera 20 nations. La Métropole du Grand Paris prendra pleinement part à l'organisation de cet événement sportif mondial qui prévoit des matchs sur son périmètre. Afin de favoriser une dynamique métropolitaine et fédératrice autour de cet événement autant que de renforcer l'attractivité de la Métropole à l'international, une convention de partenariat avec le Comité d'organisation, présentée en Conseil par Quentin GESELL, Vice-président délégué au Développement Sportif, Maire de Dugny, fixera 5 objectifs :

- Organiser des actions concrètes pour mobiliser l'ensemble de la population, notamment les jeunes,
- Créer du lien autour de valeurs partagées (solidarité, respect, engagement) pour un héritage commun,
- Animer le territoire autour d'événements sportifs et artistiques,
- Partager les retombées économiques avec tout le territoire,
- Profiter d'une visibilité médiatique pour valoriser la Métropole et ses communes.

« La Métropole est compétente pour participer à l'organisation des grands événements sportifs internationaux accueillis sur son territoire comme elle le fait déjà pour les Jeux de Paris 2024. Je me réjouis aujourd'hui qu'elle soit partenaire de cet événement mondial qu'est la Coupe du Monde de Rugby afin de lui donner une dimension métropolitaine et de renforcer la pratique du sport des Métropolitains », a indiqué Patrick OLLIER.

- **Convention de partenariat entre la Métropole du Grand Paris et le SYCTOM**

Daniel GUIRAUD, Vice-président délégué à la Transition Ecologique, à la Qualité de l'Air et au Développement des Réseaux Energétiques, a présenté une convention de partenariat avec le SYCTOM afin de travailler ensemble sur la transition énergétique et écologique. La Métropole et le SYCTOM souhaitent asseoir leur partenariat et en diversifier les formes de coopération, afin de mener à bien leurs projets communs dans le cadre du Schéma Directeur Energétique Métropolitain (SDEM) et le Plan de relance de la Métropole dans sa partie dédiée à la sécurité alimentaire.

3. Transition écologique

- **Partenariat avec la Banque des Territoires pour la mise en place d'une démarche territorialisée d'un Intracting simple à l'échelle métropolitaine**

Patrick CHAIMOVITCH, Vice-président délégué à la Rénovation Energétique, Maire de Colombes, a présenté la convention de partenariat entre la Métropole et la Banque des Territoires permettant le déploiement d'un dispositif d'Intracting à l'échelle métropolitaine. L'objectif consiste à accompagner les communes dans leurs travaux de performance énergétique sur le parc bâti. Ce dispositif est un produit d'investissement, sous forme d'une avance remboursable prenant la forme d'un prêt, créé par la Banque des Territoires pour financer des travaux de rénovation énergétique dont le temps de retour sur investissement net n'excède pas 13 ans. Ainsi, la Métropole souhaite contribuer au développement d'un nouveau service financier clé en main répondant aux besoins du décret tertiaire et aux obligations de rénovation énergétique de ses communes.

4. Biodiversité et Nature 2050

- **Plan biodiversité métropolitaine et lancement du 2^e appel à projets « Nature 2050 »**

Antoinette GUHL, Vice-présidente déléguée à la Nature en Ville, à la Biodiversité et à l'Agriculture Métropolitaine, a présenté le Plan biodiversité métropolitaine qui contribue à traduire les enjeux de l'Atlas de la biodiversité en une stratégie et un programme d'actions. C'était également l'occasion de dresser le bilan de la 1^{re} édition de « Nature 2050 » qui s'avère très positif (9 projets lauréats désignés par le Bureau du 2 juillet 2019 pour un total de 1,9 million d'euros permettant de renaturer 15 hectares). Ainsi, il a été approuvé de lancer une 2^e édition en partenariat avec CDC Biodiversité.

5. Nuit de la Solidarité métropolitaine

François DECHY, Conseiller délégué au Développement de l'Offre d'Insertion et à la Création de l'Observatoire Métropolitain de l'Insertion, Maire de Romainville, a présenté la Nuit de la Solidarité qui devient métropolitaine pour la première année. Dans ce cadre, la Métropole s'est engagée auprès des 11 communes volontaires (Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Gagny, Issy-les-Moulineaux, Pantin, Romainville, Rosny-sous-Bois, Rueil-Malmaison, Saint-Denis, Saint-Maurice) à les accompagner sur le plan méthodologique et logistique de l'organisation de cet événement métropolitain.